



## Violences volontaires en réunion avec arme commises par des mineurs

Par **Pouac988**, le **05/07/2023** à **19:34**

Bonjour

Il y a un mois j'ai été victime d'une agression commise par 3 mineurs de 15, 16 et 17 ans

Après avoir reçu un coup de bouteille au visage et après m'avoir donné de multiples coups de pied à la tête alors que j'étais à terre, j'ai cru mourir.

Le scanner facial a démontré 5 fractures au visage et une paralysie partielle due à l'écrasement d'un nerf.

L'affaire sera jugée le 20 juillet au tribunal pour enfants

Ma question est au sujet des indemnisations auxquelles je pourrais prétendre, les parents étant solvables

L'ITT constaté est de 45 jours

Je vous remercie pour votre réponse

Par **Marck.ESP**, le **05/07/2023** à **19:39**

Bonjour

Nous ne chiffrons pas ce genre de chose sur le site.

Avez-vous pris un avocat ?